Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212900773-20260708-CM26_06008-DE

Date de mise en ligne :

Guissény
Gwiseni
Finistère
Pen-Ar-Bed
Tél / Pellg : 02 98 25 61 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUISSÉNY N°CM/26-06008

Date d'envoi de la convocation : 2 juillet 2026

Nombre de membres en exercice = 19
Présents = 14
Votants = 19

RÉUNION DU 8 JUILLET 2026

Sollicitation d'une subvention auprès de Tourisme Côte Des Légendes : exposition photo de plein air et animations autour de la loutre d'Europe

L'an deux mille vingt-six, le huit juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Louis BONDU, Maire.
Étaient présents : Violaine BODENNEC, Jean-Louis BONDU, Herveline CABON, Florian CARDINALE, Mickaël CONQ, Jean-François DELAPRÉ, Vanessa FLAUX, Sandrine FLOCH, Fabien GINESTE, Stéphanie GUEGUEN, Isabelle HERFELD, Gérard LE GUEN, Sylvain L'HÉVÉDER, Cécile LORMEAU, Raphaël RAPIN formant la majorité des membres en exercice.
Excusés et représentés : Jean-Marie TRÉHORET, Florian CARDINALE, Michel RINNA, Laurence GUERINET Marilène BACK donnant respectivement procuration à Jean-François DELAPRÉ, Fabien GINESTE, Sandrine FLOCH, Raphaël RAPIN et Isabelle HERFELD,
Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Stéphanie GUEGUEN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

EXPOSE DES MOTIFS : Monsieur Jean-François DELAPRÉ, adjoint en charge du tourisme explique qu'afin de favoriser la découverte de la biodiversité de la nouvelle Réserve naturelle régionale, la commune loue et installe une exposition photographique de plein air pour les mois de juillet à septembre. Cette exposition installée autour de la maison de la digue permettra aux visiteurs de mieux connaître la loutre d'Europe. Cette exposition sera en place jusqu'à septembre et le service environnement organisera à l'occasion des journées du patrimoine une animation grand public qui s'appuiera à la fois sur l'exposition et sur les connaissances collectées sur l'usage du marais du Curnic par les loutres.

Tourisme Côte Des Légendes (TCDL), souhaitant favoriser l'organisation d'évènements lors des journées du patrimoine, un appel à projet est ouvert pour soutenir les projets. Afin de financer ce projet, il est proposé de solliciter une aide, selon les modalités financières suivantes :

Dépenses	€	Recettes	€
Animations		Fonds propres	990,00 €
Achat et fournitures pédagogiques	250,00 €	Région (Dotation RNR)	1 080,00 €
Communication		Subventions	
Location exposition 3 mois	1 350,00 €	Tourisme Côtes des Légendes	750,00 €
Logistique			
Frais de déplacement	200,00 €		
Autres			
Frais de personnel (transport / installation-démontage)	420,00 €		
Frais de personnel (communication, support, animations)	600,00 €		
Total	**2 820,00 €**		**2 820,00 €**

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212900773-20260708-CM26_06008-DE

Date de mise en ligne :

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 19 voix pour,

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière de Tourisme Côte Des Légendes, selon le plan de financement ci-dessus.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération

À Guissény, le 8 juillet 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Jean-Louis BONDU



La secrétaire de séance,
Stéphanie GUEGUEN

